



Appui à la sélection d'un prestataire pour l'installation d'une toiture photovoltaïque



Agriculteurs individuels

Public

Agriculteurs

Durée

6 heures

Intervenant :

Rémi FORTIER,
Chargé de mission Energie

Nos tarifs

Tarif forfaitaire de 475 €
95 € HT/heure, 1 heure prise en charge par la Chambre d'agriculture.

La souscription de cette prestation permet de bénéficier de 50 % de réduction sur l'offre de prestation pour le montage d'un dossier DIVAIR.

Conditions de vente sur demande.

Objectif

- > Comprendre les choix techniques proposés,
- > Vérifier la cohérence technique de l'installation,
- > Vérifier le caractère raisonnable des investissements
- > Disposer d'une analyse économique indépendante sur le projet et une comparaison des offres reçues.

Notre service

- Entretien téléphonique préalable : présentation du projet, situation du projet, transmission d'un questionnaire,
- Analyse synthèse des documents reçus, rédaction d'une recommandation sur la base des envois de documents par l'agriculteur pour initier l'étude : devis reçus, plans du projet, questionnaire complété,
- Présentation des résultats lors d'un entretien,
- Un rétroplanning des démarches à réaliser pour votre projet vous sera également fourni dans le cadre de cette prestation.

Prérequis : l'exploitant agricole devra fournir les devis obtenus auprès de différents prestataires (minimum 2 devis).

Documents remis

Document de synthèse (envoi à l'issue de l'entretien)

Nos références

- Formations sur le photovoltaïque pour les agriculteurs, conseil et appui sur plus de 30 projets photovoltaïques.

Contacts : Rémi FORTIER Tél : 01 60 24 71 86 / 06 23 10 39 20

Christine MONTIN secrétariat Pôle Economie et Développement

Tél secrétariat : 01 64 79 30 63 economie.developpement@seine-et-marne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne - 418 rue Aristide Briand - 77350 Le Mée-sur-Seine

La Chambre d'agriculture respecte un code d'éthique destiné à protéger vos intérêts essentiels.

Consultez-le sur www.ile-de-france.chambagri.fr

Réalisation : Chambre d'agriculture 77 - juin 2016

